

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Projet de règlement numéro 2026-343

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2026-343.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance qui sera tenue le 21 juillet 2026, le conseil adoptera le projet de règlement numéro 2026-343 ayant pour titre « Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments ».

L'objet de ce règlement vise à prévoir des normes et des mesures relatives à l'entretien et à l'occupation des bâtiments faisant partie de l'inventaire du patrimoine immobilier réalisé par la MRC d'Abitibi, afin d'en empêcher le déperissement, de les protéger contre les intempéries et de préserver l'intégrité de leur structure.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **28 juillet 2026, à 18 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 330, rue Sauvé, Trécesson. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement qui sera adopté le 21 juillet 2026. Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou une personne désignée par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes intéressées qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement numéro 2026-343 peut être consulté au bureau municipal, situé au 330, rue Sauvé, Trécesson, du lundi au jeudi inclusivement, entre 9 h 00 et 16 h 00.

Donné à Trécesson, ce 16^e jour du mois de juillet de l'année deux mille vingt-six.



Mario Morin
Directeur général adjoint
et greffier-trésorier adjoint